



SE-UNSA MARNE

Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP 149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53

51@se-uns.org <http://sections.se-uns.org/51/>



FLASH écoles du 16 novembre 2012

Télécharger et afficher de préférence le flash en .pdf > <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article650>

Les réunions et stages syndicaux

L'information syndicale est un droit ouvert à tous, syndiqués ou non..

Stage Jeunes enseignants : les clefs de ma carrière le mardi 4 décembre à Reims (nous joindre pour avoir une convocation, il est encore temps) de 9H à 16H

Spécial ASH : Réunion d'information syndicale mercredi 12 décembre de 9H à 12 h en présence d'un responsable national (pas de convocation, mais merci de nous avertir de votre participation)

S'inscrire > <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article625>



LA CAPD avancement a eu lieu le 15 novembre.

Tous les adhérents ont été prévenus et les collègues ayant demandé un suivi syndical.

Prendre connaissance des seuils de promotion par échelon

➤ <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article627>

Nous contacter par mail de préférence pour savoir si vous avez été promu ou pas.



Compte rendu de la CAPD

- Fusions de conseils d'écoles (RPID) : elles ont toutes été acceptées.

Questions du SE-UNSA :

- Règles du mouvement harmonisées académiquement : nous nous inquiétons de voir le travail avancer au niveau de l'administration sans que les organisations représentant les personnels soient associées. Tout doit être bouclé pour décembre et le recteur ne nous a pas encore invités à en débattre. **Pour le SE-UNSA, ce dossier sera révélateur de la mise en place d'un réel dialogue social au niveau du rectorat ...ou pas et nous serons exigeants sur le traitement de ce dossier!**
 - Rapports d'inspection : nous avons demandé à ce que le retour du rapport d'inspection se fasse dans un délai raisonnable (pour nous 2 mois). La note comptant pour l'avancement, il ne faudrait pas créer de préjudice. A noter que les enseignants sont quasi les seuls fonctionnaires à encore être notés.
 - La Dasen a bien pris note des demandes personnelles de certains enseignants concernant leur rapport d'inspection et s'engage à revoir ces situations globalement dès que possible.
 - Formation continue et Gaïa : nous avons déploré les dysfonctionnements du logiciel Gaïa. L'administration espère que l'an prochain, tout cela sera réglé (et nous aussi !). Les enseignants ont besoin d'anticiper leur agenda, et ce début d'année a été plutôt chaotique.
 - Le Se-Unsa a déploré l'absence de formation spécialisée pour les enseignants de CLIS. L'administration a répondu que les M2 ne pouvaient prendre en charge des Clis. Pour le SE-Unsa, c'est bien le laminage des postes de BDFC qui induit cette situation.
 - L'administration nous informe que très peu de candidatures sont enregistrées sur le serveur, ce qui est inquiétant.
 - AVS-Co : Il n'y a pas de formation proposée pour ces personnels assistants d'éducation. Feront-ils partie des mesures de reconnaissances d'acquis professionnels pour la pérennisation des métiers d'accompagnants de personnes handicapées, au même titre que les AVSI ? Il semblerait aussi qu'il existe une certaine
-

disparité dans les horaires des services des auxiliaires de vie scolaire, suivant la structure qui les emploie, et ceci pour le même salaire. Nous exprimons donc à la Dasen, cette situation, qui cause parfois des tensions et des crispations sur les lieux de travail où ces personnels se côtoient (certains font 12H, d'autres 18 pour 580 euros)

- EVS administratifs : combien en reste-t-il ? 5 contrats, 2 seulement subsisteront en novembre sur un potentiel de 483 écoles... tout est dit ! Le ministre Peillon semble avoir compris qu'il faut bouger les choses sur le dossier direction d'école en acceptant, à la demande du SE-UNSA, d'ouvrir le dossier en janvier 2013.
- Pass-éducation : le SE-UNSA informe l'administration que nombre d'enseignants et les CPC n'ont pas eu leur pass-éducation. Sous prétexte de ne pas être devant élèves, les CPC n'y ont pas eu le droit ... c'est navrant. Les brigades dépendant de général carré peuvent voir avec la circonscription Reims est, qui en a eu un peu. Et pour les autres ? et les nouveaux stagiaires ou T1 ?
- Journée de solidarité : elle sera programmée en juin , pour la mise en place de la nouvelle organisation de l'école
- DUER : le Se-UNSA demande à ce que les directeurs soient bien accompagnés pour remplir ce document assez « hermétique » et qu'une formation soit incluse dans le stage directeur ou proposée en formation de circonscription. M. bouzy informe qu'elle est mise en place dans le stage direction.



Rythmes scolaires : où en est-on ?

Contrairement à ce qui est parfois annoncé le gouvernement n'envisage pas de reporter à 2014 la réforme des rythmes. Nos revendications restent les mêmes.

- Pour le SE-Unsa, un horaire de 23 heures d'enseignement maximum reste un objectif.
- Pour le SE-Unsa, une très large liberté pédagogique doit être laissée aux équipes quant à la finalité et l'organisation du temps d'AP devant élèves.
- Pour le SE-Unsa, le reste des 108 heures doit être renégocié.

Notre syndicat national est reçu ce jour, vendredi, à 16h par le ministre...

Nous continuons à vous informer en temps « réel »

Lire ici > [Sept exigences pour refonder l'école...](#) et lire là > [Sur les rythmes...](#)

Formateurs Conseillers pédagogiques : le SE-Unsa s'adresse au ministre

La réforme de la formation des enseignants et la création des Ecoles supérieures du Professorat et de l'Education doivent être l'occasion de revenir sur la situation des conseillers pédagogiques du premier degré. En effet, leurs missions sont définies par une note de service de 1996. Contrairement à celui concernant les maîtres formateurs, ce texte n'a pas évolué depuis lors. Or, les tâches se sont considérablement diversifiées.

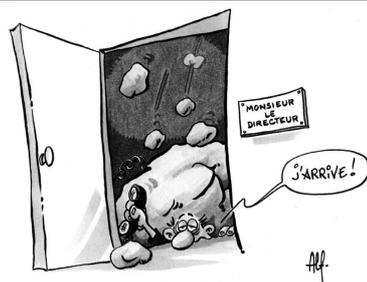
Depuis de nombreuses années, le SE-Unsa réclame une nouvelle écriture de ce texte qui prenne en compte la totalité des missions qui échoient aujourd'hui aux conseillers pédagogiques. Il s'est donc adressé au ministre. En 2010, la rédaction du Registre Interministériel des métiers de l'Etat avait permis de dresser un relevé complet de la fonction et des missions des CPC, sous la rubrique Formateur d'adultes. Il convient donc aujourd'hui de formaliser réglementairement ces contenus

Lire la lettre au ministre > <http://www.se-uns.org/spip.php?article5144>

Rased : E= G ?

Rapport ignorant les rased , articles de presse sont sources d'inquiétude sur l'avenir des rased.

Lire ce qu'en pense le SE-UNSA > <http://www.se-uns.org/spip.php?article5135>



Direction d'école et condition de travail des directeurs

Merci à tous les directeurs qui nous ont déjà renvoyé leur questionnaire santé au travail.

Il est encore temps de nous renvoyer le vôtre si cela n'a pas été fait.

Il est en téléchargement ici > <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article644>

Changer de département ?

Le serveur SIAM est maintenant ouvert jusqu'au 4 décembre à 12H.

Lire > <http://www.se-unsa.org/spip.php?article5146>

Le guide mutation du Se-Unsa est en ligne

> <http://www.se-unsa.org/UserFiles/File/publications/permutations/2013/livre/index.html>

L'équipe du premier degré Marne propose un suivi individualisé à ses adhérents. Contactez-nous.



Vos contacts au Se-UNSA :

Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19

Jean-Michel ALAVOINE / 06 14 25 30 61

Benoît FOLB / 06 14 25 29 64

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents.

<http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6>



Enseignants de l'Unsa

Un syndicat de la maternelle au lycée

AED/AVS

Agrégés

ASH

Certifiés

COP

CPE

EPS

Formateurs

PE

PEGC

PLP

Profs contractuels

Pour se désinscrire de la lettre électronique, envoyez un simple mail en retour en indiquant « désabonnement ».